

Le plan IS2000 : bien plus qu'une assurance hospitalisation complémentaire

Aperçu du plan IS2000.

- remboursement illimité des frais d'hospitalisation (y compris one-day clinic)
- DKV base son remboursement sur le montant final de la facture
- Medi-Card® : DKV paye la facture directement à l'hôpital
- pré/post: 30 jours avant et 90 jours après l'hospitalisation
- 27 maladies graves (maladie de Parkinson, diabète, cancer, ...)
- DKV Assistance : aide à l'étranger
- libre choix du médecin, de la chambre, de l'hôpital
- valable dans le monde entier
- ambulance routière : remboursement illimité en Belgique
- hélicoptère : en Belgique, du lieu de l'accident au centre hospitalier
- contrat à vie, non résiliable par DKV

Comme vous le voyez, DKV met tout en oeuvre pour protéger au maximum votre santé et celle de votre famille.

Aperçu général, seules les Conditions Générales, Tarifaires d'Assurance et les Conditions Particulières de la police sont d'application.

Les garanties de DKV :

- frais ambulatoires
- soins dentaires
- dépendance
- perte de revenu
- hospitalisation



DKV Belgium S.A.
Boulevard Bischoffsheim 1- 8
1000 Bruxelles
Tél. : + 32 (0) 2 287 64 11
Fax : + 32 (0) 2 287 64 12
www.dkv.be

Hospitalisation



Les meilleurs soins. Pour toute la vie.

Entreprise agréée sous le n° 0739 pour la branche 2 - maladie. I.R.P.M. 0414858607 Trib. Comm. Bruxelles

51167_5_201305

www.dkv.be

DKV

a member of **MUNICH HEALTH**

Plan IS2000 : un must !

Le plan IS2000 : votre sécurité !

La Medi-Card® : quelle facilité !

Saviez-vous que :

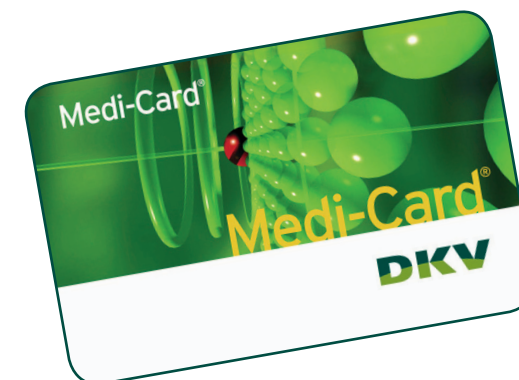
- en Belgique, chaque année une personne sur sept est hospitalisée ?
- des suppléments d'honoraires et le matériel médical peuvent vous coûter des milliers d'euros ?
- les prix que réclament les hôpitaux varient énormément ?
Pour une même intervention, l'hôpital le plus cher réclame cinq fois plus que ce que vous devriez payer dans l'hôpital le moins cher

DKV, le spécialiste en matière d'assurances maladies privées, vous offre une protection optimale, grâce à son plan IS2000. Cette garantie rembourse vos frais hospitaliers à 100%, après l'intervention de la mutualité. Les frais pré- et post-hospitaliers (30/90 jours) ainsi que les frais de traitement de 27 maladies graves (maladie de Parkinson, diabète, cancer, ...) en dehors d'une hospitalisation, sont également remboursés. Evidemment, vous avez toujours le libre choix du médecin, de l'hôpital et de la chambre.

De plus, le plan IS2000 vous donne accès à un service professionnel d'aide à l'étranger (rapatriement, organisation et prise en charge du retour, transport local vers un hôpital, retour des enfants, ...).



Le plan IS2000 vous offre en plus l'avantage de la Medi-Card®. Grâce à cette carte vous ne payez plus d'acompte à l'admission, vous avez un minimum de formalités administratives et la facture sera payée directement à l'hôpital, quels que soient le type de chambre et le prestataire choisis. La Medi-Card® balaie donc tous les soucis financiers et administratifs. Votre seule préoccupation est de vous concentrer sur ce qui est important pour vous: guérir.



Des chiffres alarmants, n'est-ce pas ?

